

Jun 2019

# Le Bulletin



**Chaville Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme  
Membre du Conseil d'Administration d'Environnement 92.

Créée en mai 1995, Chaville Environnement est une association chavilloise de protection de l'environnement, non politique et indépendante

Chers (Chères) adhérent(es)

La période avant la trêve estivale est toujours intense et c'est le cas pour notre association.

C'est la période où nous accueillons nos stagiaires : cette année, nous sommes ravis d'accueillir Fanny Guérineau et Driss Madalena, BTS Gestion et protection de la nature, qui ont entrepris d'explorer la forêt de Meudon pour la mesure de l'indice de biodiversité potentielle, sous la houlette de Philippe Naveau, leur maître de stage.

Notre programme de découverte de la forêt pour les enfants de maternelle et de primaire s'est poursuivi activement.

Nous avons inauguré un nouveau type de sortie en nous associant à une autre association Arc de Seine Kayak !

Notre participation à la semaine de développement durable de Chaville les 14, 15 et 16 juin a été l'occasion de proposer un conférencier à la municipalité le 14 juin, de rencontrer de nombreux Chavillois sur notre stand le 15 juin et de proposer une balade pour découvrir les arbres remarquables du parc Fourchon.

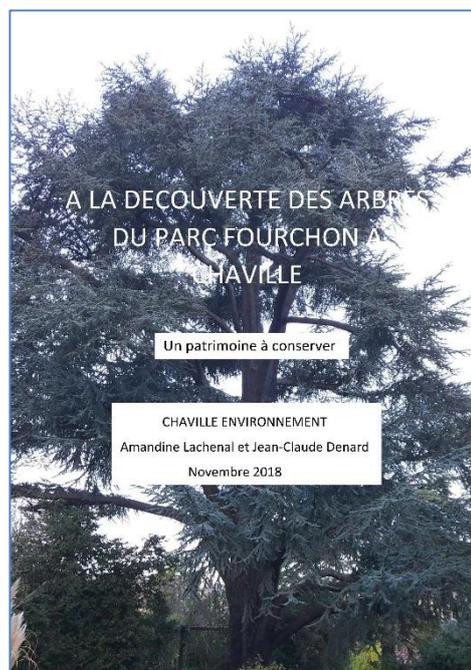
Vous trouverez dans ce bulletin

- Evaluation environnementale de la voie royale
- IBP Forêt de Meudon : premières observations
- Les enfants de l'école Paul Bert et la forêt
- Sortie Canoë-Kayak sur la Seine : A la découverte des plantes aquatiques
- Résumé de la conférence "Apprendre à mieux vivre avec les crues"
- Le merle noir

Agenda

- 14 juillet : formation IBP ; 9h45, gare de Chaville RD
- 7 septembre : Forum des associations
- 14 septembre : Conférence "Végétalisons pour rafraîchir la ville"
- 15 septembre : formation IBP

Bonne lecture !





## Quelques points marquants de cet avis

### 1. Stationnement

Le projet prévoit 620 places (350 places à Chaville, 270 à Sèvres), avec des emplacements uniformisés et aménagés plus clairement. La réorganisation du stationnement va entraîner la suppression de 241 places de stationnement alors qu'il est spécifié dans l'étude d'impact que la demande en stationnement est qualifiée de forte sur toute la RD910 du fait de nombreux commerces situés en rez de chaussée et de la forte densité de population observée sur les deux communes.

***La MRAe recommande d'analyser l'impact de la réduction de l'offre de stationnement.***

### 2. Risques d'inondation

Le site du projet est concerné par trois risques :

- la présence du cours d'eau "ru de Marivel " et de sa nappe sub-affleurante sur tout le périmètre du projet dans un site situé en fond de vallée ;
- la présence de la source Saint-Germain à Sèvres ;
- le risque d'inondation par ruissellement urbain, par remontée de nappe et par défaillance des barrages des étangs de Corot (Ville d'Avray).

La MRAe critique le manque de précisions sur ces sujets : ouvrages non dimensionnés de stockage des eaux pluviales, perméabilité des matériaux pour les zones de stationnement, et note que le risque d'inondation par défaillance des barrages des étangs de Corot situés à Ville d'Avray, n'est pas pris en compte dans l'étude d'impact.

***La MRAe recommande d'analyser la gestion des eaux pluviales et de préciser les mesures d'évitement, de réduction et de compensation envisagées.***

### 3. Enjeux écologiques

Le projet se situe entre deux espaces naturels sensibles : les forêts de Fausses Reposes et de Meudon et leurs lisières. Celles-ci sont liées par un corridor fonctionnel pour lequel la RD 910 constitue un point de fragilité pour le déplacement des espèces. Celui-ci réduit la fonctionnalité du corridor pour les espèces les plus sensibles à la fragmentation (grands mammifères, amphibiens, insectes, reptiles notamment).

Le site du projet compte 319 arbres d'alignement, dont la répartition par section est fournie mais dont les caractéristiques ne sont pas précisées (espèces, état phytosanitaire, développement). Un alignement de platanes et des sujets remarquables sont signalés.

***La MRAe recommande d'analyser l'impact du projet de l'abattage des 284 arbres d'alignement (sur 319) au regard des enjeux de biodiversité***

### Notre position

Chaville Environnement se réjouit que l'autorité environnementale de l'Ile de France ait mis le doigt sur nos préoccupations :

- Notre carte sur les sources, puits et zones humides de 2014 sur la commune de Chaville a déjà révélé la présence des eaux souterraines partout sur la commune, notamment dans le fond de vallée.
- L'abattage de 284 arbres à Chaville, dont les platanes remarquables, est une aberration. Les arbres sont des climatiseurs naturels de la commune pendant les épisodes de canicule, contribuent à la trame verte urbaine et abritent de nombreux oiseaux. Le remplacement par de jeunes arbres ne fournira pas la même ombre que les vieux sujets et ce pendant des dizaines d'années. Le paysage urbain va être bouleversé !
- Le partage de l'espace entre la circulation des voitures, des vélos, des piétons, les places de stationnement, doit intégrer absolument les arbres, sans les considérer comme variable d'ajustement !

## Les premières observations dans la forêt de Meudon par l'indice de biodiversité potentielle

Après avoir mesuré l'IBP en forêt de Fausses Reposes, notre association a entrepris d'utiliser cette méthode à la forêt de Meudon. Cette méthode est simple et rapide à prendre en main, pour évaluer la bonne santé de cette forêt importante (1100 ha), la plus proche de Paris !

Nos stagiaires et plusieurs bénévoles ont enfilé leurs chaussures de marche et leurs sacs à dos pour arpenter les nombreux sentiers et routes forestières que compte la forêt de Meudon, gérée par l'Office National des Forêts. Après y avoir passé deux mois immergés dans les sous-bois, à contempler les mares et les étangs, Driss et Fanny, deux stagiaires de l'association, ont découvert une forêt globalement riche en variétés d'arbres, strates, gros arbres vivants, micro-habitats, mais surtout colonisée par **des plantes et animaux invasifs !** Parmi les plantes invasives, citons la berce du Caucase, la renouée du Japon, le bambou en pleine terre, le laurier du Caucase. Pour la faune invasive, le ragondin, le rat noir et le rat brun, le tamia de Sibérie, la perruche à collier et la tortue de Floride sont les plus courants.

### Le cas du Laurier du Caucase.



Planté dans les haies des particuliers, le Laurier du Caucase donne des fruits rouges proches de la cerise. Très prisées par les oiseaux qui recrachent les noyaux dans la forêt, ces cerises sont toxiques pour l'homme. Le problème est que le laurier ne perd pas ses feuilles en hiver, condamnant les plantes et herbes vivantes au sol à une vie ombrée tout au long de l'année. Il faudrait éviter d'en planter dans nos jardins en ville car ils essaiment partout, y compris dans la forêt !

### Le cas de l'écureuil de Corée

Relâché dans la nature, c'est un animal qui n'a pas de prédateur ! Un rongeur qui grimpe aux houppiers des grands chênes, qui dévore les glands, châtaignes, noisettes et fruits de la forêt, il chasse les autres rongeurs, j'ai nommé l'écureuil de Corée (où Tamia de Sibérie) ! Arrivé dans nos commerces parisiens dans les années 1990, il est relâché par des propriétaires indécents. Franchement mignon avec son petit corps



rayé, grand d'une dizaine de centimètres il peut tenir dans une main !

Attention aux apparences ! À raison d'une ou deux portées par an, ce petit mammifère se reproduit à une vitesse éclair. Il se montre très agressif vis-à-vis de nos écureuils roux avec lesquels il est en concurrence pour la nourriture. Porteur de la maladie de Lyme, l'ONF n'a aucun moyen de l'éradiquer car considéré aujourd'hui comme animal de compagnie, il est protégé. Il n'est donc pas rare de croiser ce petit animal lors de vos balades dans ce petit paradis parisien qu'est la forêt domaniale de Meudon.



Les premières analyses d'une partie des données récoltées sur l'IBP sur environ 400 hectares semblent indiquer que la forêt de Meudon est riche en essence forestières autochtones avec des beaux et grands arbres, mais que la quantité de gros bois morts (essentiels à la vie des micro-organismes) reste assez faible. Affaire à suivre avec une analyse plus précise.

## Les enfants de l'école Paul Bert et la forêt

Après la sortie de cet hiver des 11 classes de l'école primaire Paul Bert dont nous avons parlé dans un bulletin précédent, nous avons renouvelé l'expérience en les emmenant au même endroit de la forêt au printemps maintenant que les feuilles sont revenues. Avec huit bénévoles, Aude, Michèle, Jacqueline, Nicole, Irène, Claire, Roseline et Jean-Claude, cinq d'entre nous se sont rendus disponibles à chaque sortie. Pour des classes de 25 élèves, chaque animateur s'occupait de cinq enfants, ce qui semble le nombre idéal pour des échanges efficaces. Les plus petits (CP et CE1) s'avèrent de bons explorateurs, nous les avons suivis plutôt que guidés dans leurs explorations. Certaines des nouvelles feuilles étaient partiellement mangées, probablement par des chenilles ; un enfant curieux a découvert un groupe de chenilles. Les fruits des merisiers, fraisiers, les fleurs des châtaigniers, fraisiers et faux fraisiers ont donné l'occasion de parler du cycle de reproduction des plantes et du rôle indispensable des insectes pollinisateurs, dont les abeilles. Le tout était ponctué de jeux relatifs à la forêt, comme deviner l'animal qu'un enfant a secrètement choisi.



*Lapin dans un pré*

Les plus grands (CE2 et CM1), devaient choisir un des quatre ateliers proposés. Le premier, pour « les artistes », consistait à dessiner en utilisant des feuilles d'arbres ou bien à écrire un poème. On a été émerveillés par le grand nombre de candidats et la créativité qu'ils ont déployée dans cet atelier. Le second, pour « les géomètres » leur a appris comment évaluer la hauteur des arbres. Un autre atelier s'adressait aux « botanistes ». Ils s'efforçaient tous les cinq à trouver le nom des arbres à partir d'une feuille. Ceci les faisait travailler en groupe plutôt que chacun donne au hasard un nom d'arbre. Le dernier atelier, pour « les scientifiques » était axé sur la chaîne alimentaire des plantes aux animaux.

Certes, la préparation de ces sorties nous a bien occupés, mais la curiosité et l'amour de la

nature dont les enfants ont fait preuve, nous ont largement récompensés. La directrice de l'école, Mme Griveau est venue nous trouver à notre stand de la semaine du développement durable le 15 juin. Elle nous a fait part des retours enthousiastes des enfants, des enseignantes et des parents. Lorsqu'on lui a proposé ces sorties en septembre dernier, elle nous a dit qu'avec les enseignantes elles se demandaient quels résultats en espérer. Imaginez notre plaisir en apprenant que ceux-ci ont dépassé leurs attentes.



*Dame Nature*

## Sortie Canoë-Kayak sur la Seine : A la découverte des plantes aquatiques

Par une journée estivale le 2 juin dernier, une dizaine de nos adhérents ont eu le privilège de participer à une promenade organisée par l'association Arc de Seine Kayak, à l'île Monsieur à Sèvres, sous la houlette de Vincent Darnet (photo ci-dessous à gauche) et de membres du club de

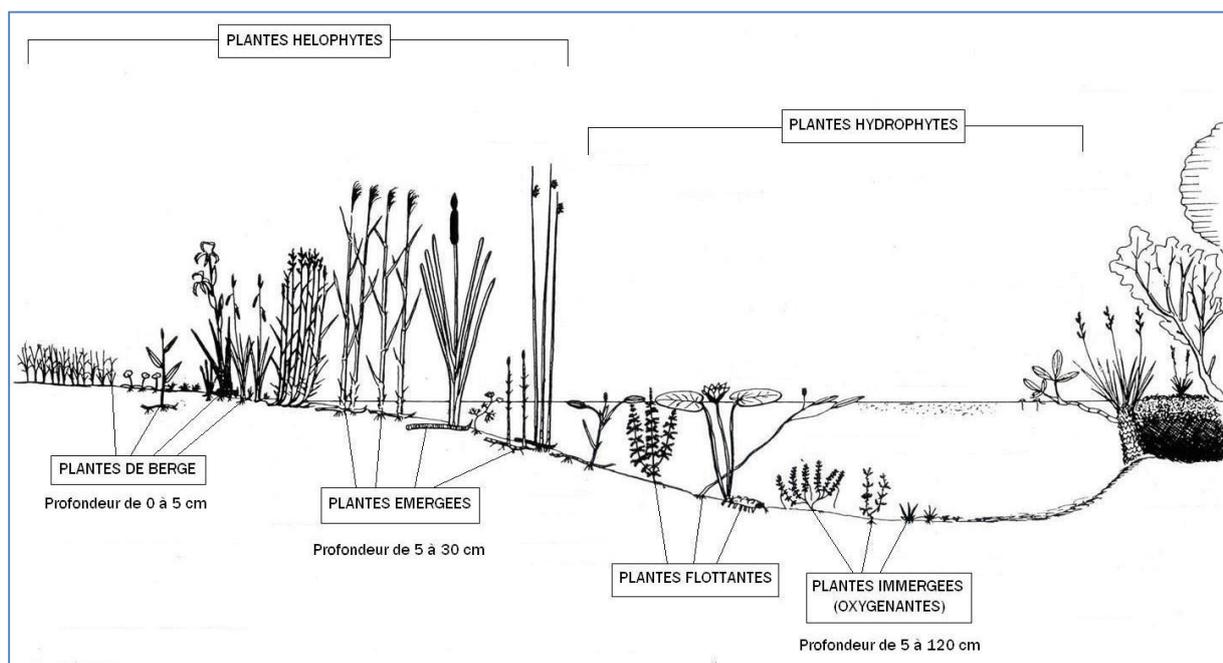


kayak, dont Véronique Geffroy (à droite) :

Ce fut une expérience inoubliable car non seulement nous avons pu évoluer sur la Seine et découvrir des paysages sous un angle nouveau mais profiter du savoir de Vincent, qui est aussi professeur de SVT. La balade de près de 2 heures a permis de longer l'île Seguin et la Seine musicale puis l'île Saint Germain, avec des haltes pédagogiques sur les plantes aquatiques.

### Les plantes aquatiques : une végétation à part !

La végétation aquatique est une vraie découverte : à la base, il faut distinguer les plantes qui sont immergées, celles qui le sont partiellement, les plantes flottantes et les plantes de berge.



Un exemple de plante immergée est la Vallisnerie (voir photo ci-dessous). Il s'agit d'une plante échappée des aquariums qui a tendance à envahir la Seine. Si la végétation émergée des berges peut-être beaucoup plus riche qu'on ne le pense, même lorsque ces dernières sont bétonnées, il n'en est pas de même sous l'eau de la Seine. La médiocre qualité de l'eau et la rareté des grèves où les plantes peuvent s'enraciner font que la Seine héberge peu d'espèces. Les plus fréquentes sont les myriophylles, les nénuphars jaunes, la vallisnerie, des potamots... Fort heureusement, certains endroits comme l'extrémité de l'île Seguin ou dans des secteurs plantés d'iris, la végétation s'y fait plus abondante, attirant son cortège d'insectes aquatiques et pouvant servir de refuge aux jeunes poissons.



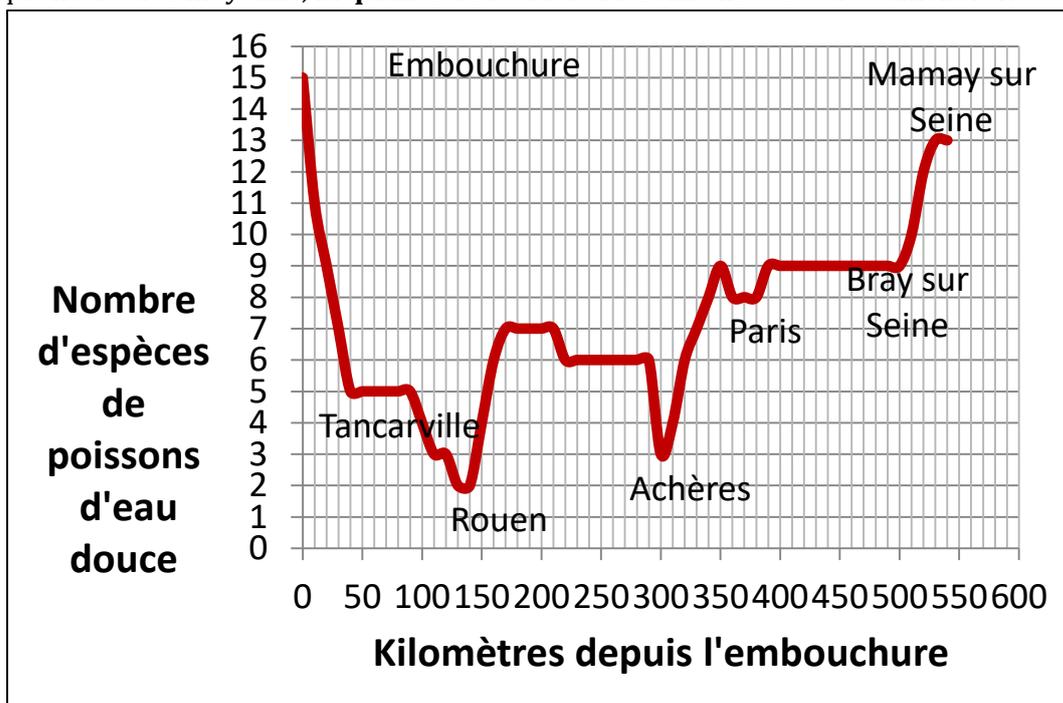
La végétation sauvage des berges est plus riche qu'on peut le penser, même sur les berges bétonnées ; il y a une biodiversité insoupçonnée avec des insectes divers dont les libellules...

Savez-vous distinguer parmi les plantes immergées, les mousses, les algues et les plantes ? Vincent nous l'a appris avec de nombreux exemples.

Les plantes aquatiques, qu'on nomme parfois abusivement "algues", vivent dans un milieu très particulier qui les rend différentes de leurs homologues terrestres, ainsi...

- La faible teneur en gaz dissous (oxygène et dioxyde de carbone) et la faible lumière les obligent souvent à posséder des feuilles minces, voire très découpées comme la myriophylle, afin d'augmenter leur surface d'échange.
- leurs racines leur servent avant tout à s'ancrer dans la vase pour résister au courant
- leurs tiges et leurs feuilles sont souvent molles car elles n'ont pas besoin de structures rigides pour se maintenir, comme les plantes aériennes.
- elles fleurissent peu et presque toujours hors de l'eau. Inversement elles possèdent des procédés variés de multiplication par stolon, bourgeonnement ou rhizome (Nénuphar)

Bien qu'encore très moyenne, **la qualité de l'eau de la Seine** ne cesse de s'améliorer.





## Conférence "Apprendre à mieux vivre avec les crues"

Le 14 juin dernier, Dans le cadre de la semaine de développement durable, la municipalité a invité Martin Arnould de l'European Rivers Network (après 5 années au WWF) et des associations France Nature Environnement, et "le Chant des rivières". Sa longue expérience sur l'aménagement et la restauration des fleuves et sur son rôle de médiateur dans les ONG lui confère une réelle légitimité sur ce sujet. Son message principal a été de nous faire toucher du doigt **un changement profond de vision pour sauver les fleuves**, c'est-à-dire de les re-naturer et mieux maîtriser les crues, d'autant que nous sommes confrontés à un accroissement des dérèglements climatiques avec une fréquence accrue des inondations.



### Un peu d'histoire ....

L'humanité a depuis 7500 ans cherché à vivre près des fleuves pour la pêche, pour profiter des limons fertiles et développer l'agriculture. L'homme a entrepris depuis 5000 ans de construire des digues et des barrages. Parmi les services rendus, l'exploitation de la force hydraulique pour produire de l'électricité reste aujourd'hui l'une des énergies renouvelables pour la transition énergétique.

Les hommes ont déployé de plus en plus d'ambition pour un contrôle total de la nature et la mise au pas des fleuves. Avec 45000 barrages construits sur terre (522 en France), dont des ouvrages de plus en plus démesurés, les fleuves sont souvent rétrécis, raccourcis, mutilés pour satisfaire les besoins en énergie, transport, irrigation, agriculture industrielle, et urbanisation. Au total, les fleuves du monde comme le Danube, la Volga, l'Elbe, l'Ebre, le Columbia, le Colorado, le Rhône, le Murray-Darling, l'Euphrate, le Yangze, l'Indus, le Gange, le Nil ont été lourdement aménagés. Ces grands barrages interceptent aujourd'hui 35 % des débits naturels des cours d'eau. 100 milliards de tonnes de sédiments sont bloqués derrière ces ouvrages.

**Le prix qu'il a fallu payer pour construire ces ouvrages** : 280 000 km<sup>2</sup> de terres fertiles noyées,

60 millions de personnes déplacées, une baisse de la biodiversité des milieux aquatiques, de nombreux fleuves n'atteignent plus la mer, l'agriculture des rives des fleuves utilise des fertilisants chimiques.

### La lente prise de conscience planétaire de l'obsolescence du modèle

Au vu des dégâts causés par ces grands ouvrages, la persistance des inondations malgré les aménagements, les sociétés civiles ont réalisé depuis les années 60, qu'il fallait sortir de la logique de l'aménagement lourd. Les citations suivantes d'experts reconnus sont édifiantes :

« 70 % des grands barrages du monde n'auraient pas dû être construits. » Thayer Scudder (Expert auprès de la Banque Mondiale :  
« Il y a deux sortes de digues. Celles qui ont cédé et celles qui vont le faire » Jeffrey Mount (Université Davis, Californie).



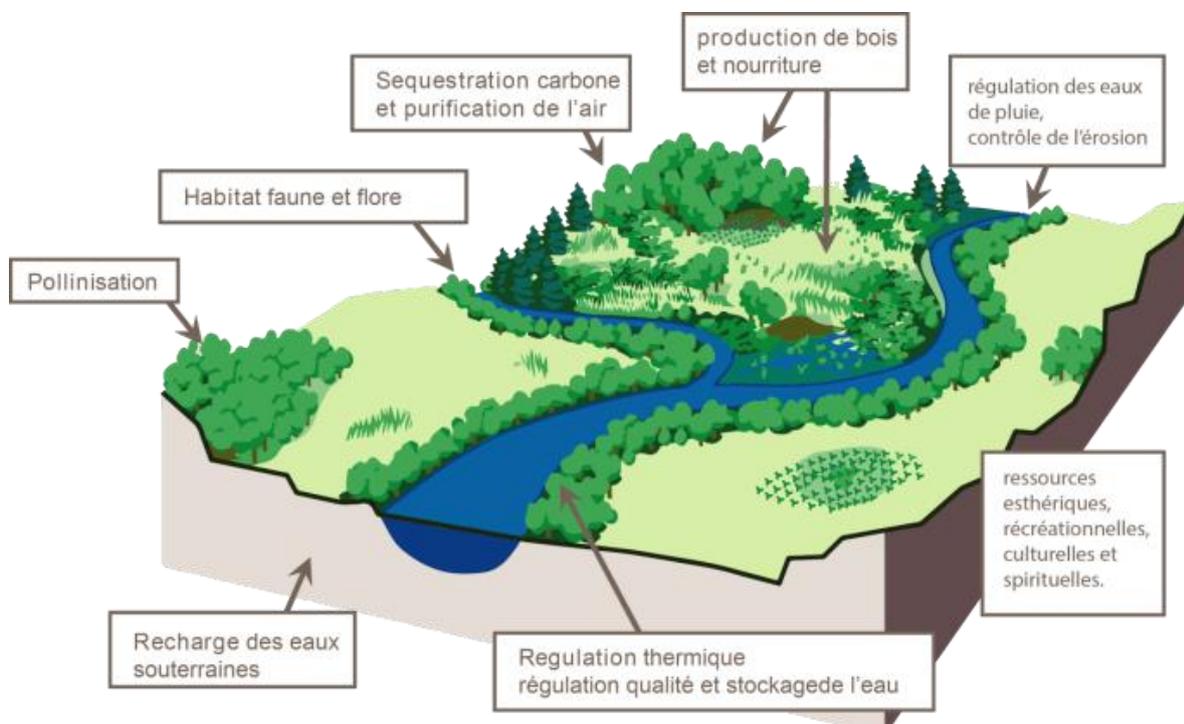
En France, la prise de conscience s'est accélérée dans les années récentes avec l'observation de **la perte de biodiversité**. Le rapport de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, organisation de l'ONU équivalente au GIEC, pour la biodiversité) affirme qu'environ 1 million d'espèces sont menacées d'extinction dans les prochaines décennies. Les causes sont la destruction et la fragmentation des habitats, liées par exemple aux grands ouvrages hydrauliques.

### La campagne "Loire vivante" en France

En France, on a d'abord construit des digues, on les a renforcées après de nombreuses crues mais on les a oubliées ! Dans les années 80 on a cru que construire des barrages pour l'énergie hydraulique allait contrôler les crues et étendre les activités en zone inondable. Au tournant des années 90, **la campagne « Loire Vivante » pour sauver le dernier fleuve sauvage d'Europe** a été un succès. Le projet de construction de 3 barrages a été abandonné, des petits barrages ont été détruits, un programme de biodiversité a été mis sur pied. Un centre de salmoniculture, le plus grand d'Europe, a été construit pour sauver le saumon sauvage.

Un nouveau modèle de gestion du risque naturel d'inondations a été mis en place : amélioration d'instruments réglementaires, prévision, alerte, équipe pluridisciplinaire, actions pilotes comme une restauration d'un espace alluvial et la construction d'un déversoir. Le concept qui a émergé est celui de la « **réduction de la vulnérabilité** des territoires à risques ».

Le message principal est le suivant : **les crues sont essentielles à la vie des fleuves**, comme grenier à protéines, recharge des nappes alluviales, épurateur d'eau, facilitateur par le transport de sédiments de la reproduction, la couvaison, la migration de nombreuses espèces aquatiques.



Un très gros travail de recherche scientifique sur le fonctionnement des hydro-systèmes, sur l'alternance crues-étiages, « respiration », « pulsation » de l'hydro-système a conduit à démontrer **que les crues, surtout les petites crues, sont essentielles pour la biodiversité**. Les très grandes crues, à priori dévastatrices pour les milieux, font aussi partie du cycle normal de la vie des hydrosystèmes et de l'ordre de la nature. On voit apparaître la notion émergente de « services écosystémiques, services écologiques ».



## Un enchanteur : le Merle noir

Avec mon chant fluté et mélodieux je vous envoûte dès le lever du jour et je suis l'un des derniers à vous souhaiter le « bonsoir » quand le crépuscule assombrit le paysage, quelques cris roulés juste avant de me coucher.

En ville, vous avez beaucoup de chance de m'entendre car cela n'a pas toujours été le cas. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, j'étais très craintif et je ne sortais pas de la forêt, c'est à partir de 1830 que je me suis hasardé dans les villes et seulement vers 1873 que j'ai fait mon apparition dans Paris. Je suis maintenant capable d'occuper tous les milieux, depuis les forêts profondes jusqu'au cœur des grandes villes.

Néanmoins, **un conseil, n'allez pas me confondre** avec les grives, rouge-queues ou rouge-gorges même si j'appartiens comme eux à la famille des Turdidés et encore moins à un étourneau sansonnet qui, lui, appartient à la famille des Sturnidés.



**Me voici** : plumage tout noir, bec jaune orangé et cercle oculaire jaune. Seule ma femelle possède un plumage plus terne, marron un peu tacheté sur le devant et un cercle oculaire jaune un peu moins visible. Nos pattes par contre sont brunes pour les deux. Et rien que pour vous : longueur 24/25 cm (dont 97-116 mm pour la queue) et une envergure de 34 à 38 cm.

Manque les 2 photos (merle noir mâle et merle noir femelle)

**Ici en région parisienne nous sommes sédentaires**, vous pouvez nous admirer toute l'année. Nos cousins scandinaves eux migrent dans l'ouest de la France et dans les Iles Britanniques, voire en Afrique du Nord par grands froids, ceux d'Europe de l'Est (Pologne, Allemagne) migrent vers le bassin Méditerranéen.

Si raisonnablement, vous acceptez de laisser pousser quelques buissons dans votre jardin, si vous laissez quelques endroits couverts de feuilles mortes et d'herbes folles autour de votre pelouse alors je resterai volontiers chez vous car je m'alimente essentiellement au sol. Vous me verrez faire voler du bec les feuilles mortes pour dénicher insectes, escargots, limaces et araignées. Je pourrai aussi me nourrir de mes mets préférés en été: baies, fruits, bourgeons, éventuellement déchets de cuisine et graines de mangeoires mais surtout une de mes proies favorites : le vers de terre ! et là je vous offrirai le plus beau des spectacles : « j'avance en sautillant à pieds joints dans la pelouse (contrairement à l'étourneau qui marche...), je repère à l'ouïe le lombric qui s'y cache, je m'arrête subitement, je pique le sol avec mon bec et campé solidement sur mes pattes, je tire sur ma proie, encore et encore jusqu'à ce que mon ver de terre sorte entièrement du sol ou ...se casse en deux ...tant pis, il «repoussera», il ne me reste plus qu'à déguster, un régal ! »

J'aime aussi les bains de soleil, (peut-être m'avez-vous déjà observé pendant les journées chaudes et ensoleillées), je me couche au sol, mieux sur une pelouse, plumage gonflé, queue et ailes étalées, et bec ouvert, je profite au maximum du rayonnement au niveau de ma peau. Tous les oiseaux font ça, mais moi je ne me cache pas pour le faire.

Maintenant **il est temps de marquer mon territoire**, en ville il est plus petit qu'en forêt, entre 0,1 à 0,3 ha en moyenne, toujours proportionnel à la quantité de nourriture qu'il recèle pour subsister et élever une famille. En dehors de la période nuptiale, je suis plus social mais je ne forme pas pour autant de groupes organisés comme souvent mes cousines, les grives par exemple. C'est au mois de février que je commence à faire le tour de ma propriété passant d'arbre en arbre en chantant haut et fort. Pour les voisins, le message est clair, chaque perchoir où je débite ma ritournelle marque la frontière à ne pas franchir.

Je suis le premier arrivé et j'entends le faire savoir. Si certains ne respectent pas les limites, alors ce sont des combats, des poursuites, des joutes oratoires et prises de bec... Ouf, cette fois, j'ai gagné.

Comme tous les merles, j'adapte mon chant en improvisant en fonction des situations, tantôt des notes claires et sonores avec un rythme assez lent, tantôt accompagnées de syllabes plus sifflées ou des « tac tac » saccadés et aussi en cas de danger, des cris d'alarme aigus et stridents qui ne passent pas inaperçus. Mais n'oublions pas que mon chant puissant et mélodieux permet aussi d'attirer une femelle, comme chez les autres oiseaux. En principe je suis monogame mais je n'exclue pas une petite infidélité de temps en temps. De toute façon nos couples ne durent pas à vie, ils ne se forment que pendant la période de reproduction, il faut dire que ma durée de vie n'excède pas 3 à 4 ans en moyenne, même si certains atteignent un âge plus avancé ....

**Sitôt ma femelle conquise, dès la fin de l'hiver**, la parade nuptiale se déroule le plus souvent au sol, je m'avance près d'elle en rampant avec la queue en éventail, puis je me redresse devant elle pour faire le beau, je renouvelle plusieurs fois et cela suffit à la séduire. Après l'accouplement, c'est elle qui choisit l'emplacement du nid sur plusieurs de mes propositions... quand même ! En général il est situé entre 1 et 5 mètres du sol et placé sur une fourche d'arbre ou d'arbuste, par exemple dans une haie épaisse où les branchages sont entremêlés ; si conifère, il y a, c'est encore mieux pour le dissimuler ; à défaut, un lierre bien fourni le long d'un tronc ou d'un mur, un recoin de maison ou une poutre peuvent aussi convenir... Ce nid est constitué de tiges, racines, feuilles, mousses entremêlées auxquels elle ajoute souvent, à l'intérieur, de la boue en guise de ciment. Sa construction dure le plus souvent, 3 ou 4 jours, mais c'est elle qui a choisi de s'en occuper seule... ! Il se présente sous la forme d'une demi-coupe de 9 à 10 cm (diamètre interne) très confortable pour y déposer en moyenne 4 à 5 œufs de couleur verte piquetés de mouchetures brunes. Je ne pourrai pas faire mieux ... d'autant que ce nid doit être suffisamment solide pour héberger souvent une seconde nichée, voire une troisième.

Toutefois pendant toute cette période et jusqu'à la sortie du nid de nos jeunes, ne croyez tout de même pas que je me repose. Je dois sans cesse défendre notre territoire. Je passe mes journées à en faire le tour.

**L'incubation des œufs dure environ deux semaines** assurée par ma femelle même si je la remplace de temps en temps pour un court moment. A ma décharge, il faut savoir qu'elle seule possède des plaques d'incubation sous son corps, moi je ne fais que maintenir la chaleur mais je ne peux pas réchauffer les œufs s'ils ne sont pas à la bonne température (comme pour la majorité des oiseaux).

Nos poussins sont « nidicoles » c'est-à-dire qu'ils naissent presque nus, les yeux fermés, et qu'ils doivent être nourris par leurs parents jusqu'à leur premier envol. Bien sûr je prends largement ma part de cette responsabilité.

**A l'approche du jour d'envol**, nos jeunes sont d'un brun assez clair, teintés de roussâtre sur la



jeune merle noir  
(photo H. Bourgault)

face, la gorge et la poitrine et entièrement mouchetés de chamois dessus et dessous. Leur bec est clair et leurs pattes rosâtres. Ils quittent généralement le nid avec toutes leurs plumes mais souvent sans savoir voler pendant quelques jours. Nous continuons à les nourrir et à nous occuper d'eux en dehors du nid pendant encore trois semaines. Ne croyez pas qu'ils sont abandonnés et évitez surtout d'intervenir sauf pour chasser un chat qui aurait repéré un de nos jeunes encore maladroit. Une semaine encore et ils seront tous indépendants.

&&&

**Malheureusement notre vie n'est pas un long fleuve tranquille !**

La mortalité de notre espèce est forte notamment durant la saison de nidification. Les raisons sont nombreuses : maladies, manque de nourriture, circulation routière, collision avec les vitres. Dans notre milieu urbain la prédation est due en majorité aux chats domestiques et souvent aussi aux corvidés.

Comme pour tous les oiseaux, on constate la même diminution d'1/3 des populations de merles noirs depuis 25 ans. Pourtant les populations de merles noirs semblaient plus stables en milieu urbain surtout dans les jardins sans produits chimiques permettant la survie des chenilles et des baies indispensables notamment pendant les périodes de sécheresse.

**Malheureusement depuis 2015 en France et plus récemment dans notre région, la présence d'un virus aviaire Usutu (USUV) d'origine africaine transmis par l'intermédiaire de moustiques du genre *Culex*, a été confirmée.** Les infections dues à ce virus ont un impact majeur sur l'avifaune sauvage (mortalité groupée et diminution possible de certaines espèces). Il touche surtout le merle noir (un peu moins les étourneaux, geais, grives, chouettes...) notamment pendant les périodes de grosses chaleurs. Les volailles domestiques ne sont pas touchées.

Aujourd'hui en France le Merle Noir est protégé par la Directive Oiseaux de 1979, classée en Annexe II, relative à la conservation des oiseaux sauvages. Il est interdit de porter atteinte aux Merles noirs ainsi qu'à leurs nids et leurs couvées, sous peine de poursuites et de sanctions judiciaires. Toutefois cette espèce est tout de même chassable en France, comme « gibier chassable » relevant de la catégorie "oiseaux de passage".

Mais cette classification « de gibier chassable » devient secondaire par rapport à la présence du virus USUV qui semble faire de gros dégâts cette année dans la population du Merle noir.

Que faire ? Essayer de prévenir la propagation du virus en éliminant les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, pneus usagés, déchets verts... Changez l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, si possible supprimez les soucoupes des pots de fleurs ou remplacez l'eau des vases par du sable humide... Couvrez les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

En cas de découverte d'un oiseau mort, vous pouvez le signaler sur le réseau SAGIR de France ou transmettre vos données au "Réseau de Surveillance Sanitaire de la Faune Sauvage"... (ne le touchez pas sans gants de protection, même si la maladie se transmet peu à l'homme et qu'elle reste sans gravité).

**Gardons néanmoins espoir que nos passereaux s'immuniseront avec le temps contre ces mauvais virus. Dame Nature nous réserve encore des ressources, surtout si nous l'aidons.**

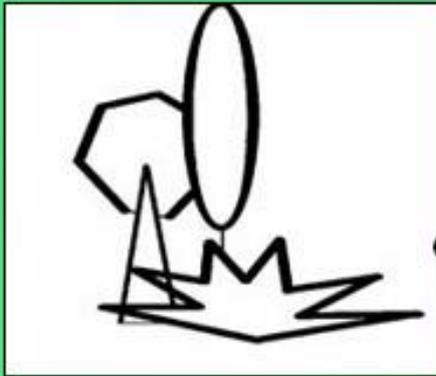
Rendez-vous au  
**Forum des associations de  
Chaville**

**Le samedi 7 septembre**  
dans les jardins de l'Hôtel de ville

**Les formations IBP  
(Indice de Biodiversité Potentielle)  
des forêts continuent**

Les dimanches 14 juillet, 15 septembre,  
13 octobre et 8 décembre 2019  
*de 9h45 à 12h*

Les lieux de rendez-vous et les documents utiles  
vous parviendront après l'inscription auprès de  
**Jean-Claude Denard** : *denardjc@gmail.com* ou  
*tel 06 95 75 90 27*



**Chaville Environnement  
organise une conférence**

## **Végétalisons pour rafraîchir la ville**

**Florence Robert, architecte -paysagiste**



**Salle Mozaïk  
Le 14 septembre  
2019 à 18h**

**Participation libre**